



L'entretien de début de mandat

Objet : échanger quant aux modalités pratiques d'exercice du mandat au sein de l'entreprise au regard de l'emploi du salarié.

Bénéficiaires :

- représentants du personnel titulaires ;
- délégué syndical ;
- titulaire du mandat de représentant syndical.

Modalités :

- organisé à la demande du représentant ;
- possibilité de se faire accompagner par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise

L'entretien de fin de mandat

Objet : procéder au recensement des compétences acquises au cours du mandat et préciser les modalités de valorisation de l'expérience acquise.

Bénéficiaires

- **Entreprises de moins de 2 000 salariés:**
 - représentants du personnel titulaires ;
 - titulaire du mandat syndical.
- **Entreprises d'au moins 2 000 salariés :** titulaire de mandat disposant d'heures de délégation sur l'année représentant au moins 30 % de la durée de travail fixée dans son contrat de travail.

Modalités :

- organisé à l'initiative de l'employeur ;
- possibilité de se faire accompagner par une personne appartenant au personnel de l'entreprise.